

**Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques**

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Coloured pages/  
Pages de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Pages damaged/  
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/  
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/  
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/  
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison


Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

# Journal pour tous



Vol. II.

OTTAWA, 29 AVRIL, 1880.

No. 18

## UN ROI DANS LA CAMPINE.

*Suite et Fin.*

L'accusateur public ne se laissa pas effrayer par les témoignages qui confirmaient l'innocence d'Henri; son éloquence insidieuse savait rattacher une preuve accusatrice à la circonstance la plus insignifiante, à la moindre parole. La vie d'Henri, sa haine, son caractère emporté, tous ses faits et gestes, furent d'peints sous les couleurs les plus sombres; il atténuait les témoignages favorables, et étayait tellement ceux qui ne l'étaient pas, qu'à la fin, lorsqu'il reprocha à l'accusé d'avoir commis le crime, et qu'il conjura les juges de ne pas se laisser influencer par la conduite hypocrite de l'accusé, la condamnation de celui-ci parut indubitable à tout le monde.

Et Henri était là, le cœur oppressé par d'indicibles angoisses!

Hélas! il voyait bien ce qui se passait; mais tout se faisait dans une langue qui n'était pas la sienne. Il n'avait pas compris un mot de tout ce qu'avait dit son habile adversaire, dans une affaire qui était pour lui d'une importance si majeure!

La loi est-elle donc une amère décision? Le Flamand ne peut-il donc trouver de justice dans son propre pays?

Quelle différence y a-t-il entre condamner un homme dans une langue qu'il ne comprend pas?...

Cependant les plaidoyers continuent.

Le défenseur d'Henri Roster essaya, à son tour, de renverser les accusations accumulées, mais bâties sur le sable, qui s'élevaient contre son client. Il est vrai que le véritable coupable n'est pas connu; mais est-ce un motif pour punir un innocent? la justice doit-elle toujours avoir une proie?

L'avocat parla dans ce sens, tandis que le malheureux paysan cherchait à lire sur la physionomie des juges l'effet que produisait sa défense; il ne peut dire un seul mot, et cependant qui sait si, par des suppositions hasardées sur son silence, son affaire n'est pas empirée?

La procédure est terminée; avant de sortir aux jurés les questions fatales, le président demande à l'ac-

cusé s'il n'a plus rien à dire pour sa défense.

Profondément ému, celui-ci se lève:

— Monsieur, de quelle manière on a démontré le crime dont je suis accusé, je l'ignore; seulement, ma conscience me dit que je suis innocent; aussi, aucun témoignage n'a prouvé ma culpabilité. De tout le reste, je ne sais rien; je ne connais pas le français!...

— Vous avez un avocat pour vous défendre, dit le président en l'interrompant.

— Un avocat, oui, reprit Henri avec plus d'animation; mais est-il pu dire ce que j'aurais dit, non? N'a-t-il pas cherché, peut-être, à démontrer, au moyen d'arguments invraisemblables, des faits que j'aurais beaucoup mieux fait connaître, en disant tout uniment la vérité?...

— Je vous en conjure donc, messieurs, jugez-moi avec bienveillance! Hélas! je le sais, ma haine contre Pierre Van Laugendyk est le plus fort levier mis en jeu par l'accusation; mais, si vous êtes aussi pères, votre cœur vous dira que celui qui n'a lui-même qu'un seul enfant, qu'il aime plus que la vie, que celui-là, eût-il un cœur de tigre, lui-même son ennemi, n'ira pas lâchement assassiner l'enfant unique de son voisin, car Dieu pourrait le punir dans l'objet de ses propres affections.

Henri essaya une larme qui s'échappait de ses yeux.

— Oh! je suis innocent, je ne suis pas coupable, ma conscience ne peut me tromper; en songeant à mon innocence, je pourrais peut-être supporter ma condamnation avec quelque résignation; mais ma fille, mon unique enfant, repousse du monde comme une reptile!... J'aimerais mieux que la mort l'arrachât sur-le-champ à cette vie de honte et de douleur!... C'est pour mon enfant, pour ma fille, que j'implore votre clémence.

L'accusé se tut; épuisé, il retomba sur le banc et versa un torrent de larmes!

Les assistants étaient profondément émus, et, dans la foule, on entendait un murmure de pitié mal contenu.

Les jurés et les juges abandonnent la salle. Henri est renfermé dans une chambre étroite. Il marche à grands pas, comme s'il voulait échapper aux

tortures de son âme; hélas! il est presque tou de douleur! Un moment, son imagination lui fait voir l'échafaud, et sa fille, le désespoir peint dans les yeux, la honte imprimée sur le front, le regarde fixement... Oh! son sein brève... puis, son innocence est proclamée... il est libre... il revoit sa femme...; son Anna s'élance dans ses bras et l'embrasse...; il sourit de bonheur à ce joyeux spectacle!... Ainsi se passe une heure entière, un siècle de désespoir, de joie insensée, de folie, en attendant le prononcé du jugement.

Les jurés ont enfin rempli leur mission; ils entrent, dans l'attitude solennelle, le front grave, comme des hommes qui ont eu à s'acquitter d'un devoir sacré envers la société.

L'accusé est introduit. Remets-toi sur le banc de l'ignominie, Henri... écoute; le mot qui doit te mener à l'échafaud ou te rendre à la liberté va être prononcé.

Le président du jury se lève; il met la main sur le cœur, et dit:

— Devant Dieu et devant les hommes, sur notre honneur et notre conscience: Henri Roster est-il coupable de tentative d'assassinat? Non!...

Un cri de bienheureux ravissement s'échappa de la poitrine d'Henri; il s'évanouit sur son banc! Les assistants applaudissent, malgré les menaces des agents de la justice, à la déclaration de son innocence, car ils semblaient avoir pris un grand intérêt à sa cause.

Le président se leva et ordonna sa mise immédiate en liberté!...

Les gendarmes reculèrent et ouvrirent le treillis qui entoure le banc.

La tête défaillante, et comme ivre d'émotion, Henri quitte la salle; il respire l'air libre! A l'entrée du palais de justice, une jeune fille tombe dans ses bras; elle saute autour de lui, l'heureuse Anna, et elle s'écrie: " Mon père est libre! mon père est libre!..."

Là se trouvaient également Bernard et Pierre, ce Laugendyk si longtemps haï. Le malheur avait attendri son cœur et y avait étouffé la dernière étincelle de vengeance. Bernard déposa un long baiser sur les joues d'Henri; ce baiser fut si doux à celui-ci! Il lui disait que Bernard ne le considérait pas comme son assassin. Alors, le jeune homme prit la main

de son père, et la plaça dans celle d'Henri, et les deux paysans les serrèrent avec plus de force qu'ils ne l'avaient jamais fait au temps de leur ancienne amitié.

## VIII.

Un mois s'était écoulé depuis l'acquiescement d'Henri ; l'hiver avait quitté les champs ; le printemps arrivait et commençait à orner les arbres de jeunes bourgeons, et les verdoyantes prairies, de violettes et de marguerites. Le rossignol chantait de nouveau dans la bruyère, et l'hirondelle reprenait son vol capricieux à travers l'espace.

Par une belle matinée de printemps, une activité extraordinaire régnait aux alentours de la ferme de Pierre ; de longues tables, recouvertes de nappes blanches comme la neige, et ornées de vases en terre, dans lesquels ballaient de fraîches fleurs, étaient établies dans la vaste cour. Assurément une fête splendide allait s'y passer ; car les nombreux bancs et les chaises en bois montraient assez que l'on attendait beaucoup d'invités. Au haut bout de la table, se trouvaient deux fauteuils ornés et supportant des coussins en cuir, et, au-dessus de ces fauteuils, s'élevait un arc de triomphe, ou plutôt un dôme fait avec des branches de sapin et de fleurs.

Le soleil resplendissait clair et serene dans le ciel, et ses rayons caressaient en s'y reflétant les vases et les pots en étain.

Tout à coup, on entendit au loin un bruit grandissant, comme celui que produiraient nombre de personnes qui causeraient, riaient et plaisanteraient joyeusement ensemble. On aperçut aussi bientôt, dans l'allée de tilleuls, une centaine de jeunes gens, de jeunes paysannes, d'hommes et de femmes déjà âgés, qui s'avançaient gaiement autour de deux charettes recouvertes de fines toiles blanches.

Dans la première charrette se tenait un jeune couple : à la femme, et aux habits extraordinairement beaux du jeune homme, à son sourire triomphant et heureux, on pouvait facilement deviner qu'il venait de conduire à l'autel la charmante jeune fille qui, non moins brillamment parée, se tenait, les yeux baissés, à côté de lui : c'était Bernard et Anna.

Leurs parents, aussi bons amis aujourd'hui qu'ils étaient naguère ennemis mortels, ne s'étaient pas opposés plus longtemps à l'amour des jeunes gens ; ils avaient, au contraire, voulu sceller leur réconciliation par le mariage de leurs enfants.

L'heureux jour n'avait pas tardé à venir : la cérémonie religieuse était terminée à l'église du village, et l'on revenait à la maison pour célébrer gaiement la fête. Grand nombre de voisins, d'amis et de connaissances,

invités à la noce, s'étaient empressés de répondre à l'appel.

Pierre, Henri et Gertrude étaient assis dans la seconde charrette. Les deux paysans se tenaient par la main, et ne comprenaient pas comment ils avaient pu se haïr aussi longtemps ; en ce moment ils riaient et plaisantaient des tourments et des tristes conséquences qu'avait amenés leur ressentiment.

La noce dura, sans interruption, jusqu'au coucher du soleil ; on dansa, on chanta et on brûla, surtout, beaucoup de poudre en l'honneur des jeunes mariés.

Gertrude courait avec un zèle infatigable d'une table à l'autre, et faisait servir aux invités des jambons entiers et de grosses pièces de bœuf et de veau, tandis qu'une boisson écumante remplissait sans relâche les gobelets. Jamais, de mémoire d'homme, fête plus cordiale n'avait été célébrée dans la contrée !

Les mariés s'établirent chez Henri, et partagèrent avec lui les soins de la ferme. Comme le bon père était heureux lorsque, assis le soir sous le grand tilleul, il faisait sauter sur ses genoux son petit-fils, qui caressait ses joues rudes, ou que l'enfant étanchait avec ses baisers les gouttes de sueur qui perlaient sur son front, lorsqu'il revenait de son labeur des champs !

Tendrement aimé de Bernard et d'Anna, il se fut peut-être estimé le plus heureux des hommes, si le souvenir de la honte qu'il avait essuyée lors de son emprisonnement n'eût continuellement mêlé de l'amertume à son bonheur. Il est bien vrai qu'il avait été déclaré non coupable, et que l'on devait considérer son arrestation comme une déplorable erreur de la justice ; mais il n'ignorait pas que quelques pers-ames, poussées par l'envie, prétendaient qu'il n'avait été acquitté que faute de preuves suffisantes, et que Bernard n'avait pas voulu reconnaître son assassin dans le père d'Anna. Il eût éprouvé le plus profond chagrin, car quelques-uns avaient eu la bassesse de le lui reprocher en mots à double entente : aussi, malgré les instances de son ami Pierre, qui était devenu syndic de la gilde de Saint-Sébastien, n'avait-il pas voulu en devenir de nouveau membre, bien que la décision en vertu de laquelle il en avait été exclu fut annulée depuis longtemps.

Un an après, un meurtre épouvantable fut commis au village. Le jeune homme, la victime, avait été assailli dans l'obscurité, à peu près dans les mêmes circonstances que l'avait été Bernard. Plus heureuse cette fois, l'autorité tomba sur les traces du coupable et le fit arrêter. Il fut reconnu pour un habitant du village, qui nourissait depuis longtemps, par jalousie d'amour, des projets de vengeance contre la victime.

Condamné à mort il avoua, poussé par les remords qui déchiraient sa conscience, qu'il était l'auteur du crime commis sur la personne de Bernard ; par erreur, il avait pris celui-ci pour son ennemi, et la crainte du châtement l'avait décidé à garder le silence. Ses aveux furent confirmés de point en point par les preuves certaines et incontestables qu'il fournit à l'appui.

Des lors, Henri fut tout à fait heureux ; les derniers soupçons qui pouvaient entacher son honneur étaient effacés : aussi marcha-t-il, comme judis, la tête haute, et retrouva-t-il son ancienne gaieté.

Quelques jours après, il fut accueilli de nouveau par ses anciens confrères, les membres de la joyeuse société de l'Arbalète, et, au premier concours, il eut le bonheur, longtemps souhaité, d'abattre l'oiseau et d'être à son tour proclamé roi de la *Gilde*.

*Traité du flamand de RUCKLINGEN, par LÉON WOCQUIER.*

— : : —

## Un Hivernage dans les Glaces

Suite.

La *Jeune-Hardie* entra bientôt dans une passe, si étroite, que souvent l'extrémité de ses vergues fut froissée par les montagnes en dérive, et que ses bouts-de-lo s'eurent être rentrés. On fut même obligé d'orienter la vergue à toucher les haubans. Heureusement, cette mesure ne fit rien perdre au brick de sa vitesse, car le vent ne pouvait atteindre que les voiles supérieures, et celle-ci suffirent à le pousser rapidement. Grâce à la finesse de sa coque, il s'enfonça dans ces vallées qu'emplissaient des tourbillons de pluie, tandis que les glaçons s'entrechoquaient avec de sinistres craquements.

Jean Corbute redescendit sur le pont. Ses regards ne pouvaient percer les ténèbres environnantes. Il devint nécessaire de carguer les voiles hautes, car le navire menaçait de toucher, et, dans ce cas, il eût été perdu.

« Maudit voyage ! grommelait André Vasing au milieu des matelots de l'avant, qui, la gaffe en main, évitaient les chocs les plus menaçants.

— Le fait est que si nous en échappons, nous devons une belle chandelle à Notre-Dame des Glaces ! répondit Aupic.

— Qui sait ce qu'il y a de montagnes flottantes à traverser encore ? ajouta le second.

— Et qui se doute de ce que nous trouverons derrière ? reprit le matelot.

— Ne cause donc pas tant, bavard, dit Gervique, et veille à ton bord. Quand nous serons passés, il sera

temps de grogner ! Gare à ta gaffe !”

En ce moment, un énorme bloc de glace, engagé dans l'étroite passe que suivait la *Jeune-Hardie*, filait rapidement à contre-bord, et il parut impossible de l'éviter, car elle barrait toute la largeur du chenal, et le brick se trouvait dans l'impossibilité de virer.

“ Sens-tu la barre ? demanda Jean Cornbutte à Penellan.

— Non, capitaine ! Le navire ne gouverne plus !

— Ohé ! garçons, cria le capitaine à son équipage, n'ayez pas peur, et arboutez solidement vos gaffes contre le plat-bord !”

Le bloc avait soixante pieds de haut à peu près, et s'il se jetait sur le brick, le brick était broyé. Il y eut un indéfinissable moment d'angoisse, et l'équipage reflua vers l'arrière, abandonnant son poste, malgré les ordres du capitaine.

Mais au moment où ce bloc n'était plus qu'à une demi-encablure de la *Jeune-Hardie*, un bruit sourd se fit entendre, et une véritable trombe d'eau tomba d'abord sur l'avant du navire, qui s'éleva ensuite sur le dos d'une vague énorme.

Un cri de terreur fut jeté par tous les matelots ; mais quand leurs regards se portèrent vers l'avant, le bloc avait disparu, la passe était libre, et, au delà, une immense plaine d'eau, éclairée par les derniers rayons du jour, assurait une facile navigation.

“ Tout est pour le mieux ! s'écria Penellan. Orientons nos huniers et notre misaine !”

Un phénomène, très-commun dans ces parages, venait de se produire. Lorsque ces masses flottantes se détachent les unes des autres à l'époque du dégel, elles voguent dans un équilibre parfait ; mais en arrivant dans l'Océan, où l'eau est relativement plus chaude, elles ne tardent pas à seminer à leur base, qui se fond peu à peu et qui d'ailleurs est ébranlée par le choc des autres glaçons. Il vient donc un moment où le centre de gravité de ces masses se trouve déplacé, et alors elles culbutent entièrement. Seulement, si ce block se fût retourné deux minutes plus tard, il se précipitait sur le brick et l'effondrait dans sa chute.

V.

L'ILE LIVERPOOL.

Le brick voguait alors dans une mer presque entièrement libre. A l'horizon seulement, une lueur blanchâtre, sans mouvement cette fois, indiquait la présence de plaines immobiles.

Jean Cornbutte se dirigeait toujours sur le cap Brewster, et s'approchait toujours des régions où la température est excessivement froide,

car les rayons du soleil n'y arrivent que très-affaiblis par leur obliquité.

Le 3 août, le brick se trouva en présence de glaces immobiles et unies entre elles. Les passes n'avaient souvent qu'une encablure de largeur, et la *Jeune-Hardie* était forcée de faire mille détours qui la présentaient parfois debout au vent.

Penellan s'occupait avec un soin paternel de Marie, et, malgré le froid, il l'obligeait à venir tous les jours passer deux ou trois heures sur le pont, car l'exercice devenait une des conditions indispensables de la santé.

Le courage de Marie, d'ailleurs, ne faiblissait pas. Elle réconfortait même les matelots du brick par ses paroles, et tous éprouvaient pour elle une véritable adoration. André Vasing se montrait plus empressé que jamais, et il recherchait toutes les occasions de s'entretenir avec elle ; mais la jeune fille, par une sorte de pressentiment, n'accueillait ses services qu'avec une certaine froideur. On comprend que l'avenir, bien plus que le présent, était l'objet des conversations, d'André Vasing, et qu'il ne cachait pas le peu de probabilités qu'offrait le sauvetage des naufragés. Dans sa pensée, leur perte était maintenant un fait accompli, et la jeune fille devait dès lors remettre entre les mains de quelque autre les soins de son existence.

Cependant, Marie n'avait pas encore compris les projets d'André Vasing, car, au grand ennui de ce dernier, ces conversations ne pouvaient se prolonger. Penellan trouvait toujours moyen d'intervenir et de détruire l'effet des propos d'André Vasing par les paroles d'espoir qu'il faisait entendre.

Marie, d'ailleurs, ne demeurait pas inoccupée. D'après les conseils du timonier, elle prépara ses habits d'hiver, et il fallut qu'elle changeât tout à fait son accoutrement. La coupe de ses vêtements de femme ne convenait pas sous ces latitudes froides. Elle se fit donc une espèce de pantalon fourré, dont les pieds étaient garnis de peau de phoque, et ses jupons étroits ne lui vinrent plus qu'à mi-jambe, afin de ne pas être en contact avec ces couches de neige, dont l'hiver allait couvrir les plaines de glace. Une mante en fourrure, étroitement fermée à la taille et garnie d'un capuchon, lui protégea le haut du corps.

Dans l'intervalle de leurs travaux, les hommes de l'équipage se confectionnèrent aussi des vêtements capables de les abriter du froid. Ils firent en grande quantité de hautes bottes en peau de phoque, qui devaient leur permettre de traverser impunément les neiges pendant leurs voyages d'exploration. Ils travaillèrent ainsi tout le temps que dura cette navigation dans les passes.

André Vasing, très-adroit tireur, abattit plusieurs fois des oiseaux aquatiques, dont les bandes innombrables voltigeaient autour du navire. Une espèce d'eiderducks et des ptarmigans fournirent à l'équipage une chair excellente, qui le repose des viandes salées.

Enfin le brick, après mille détours, arriva en vue du cap Brewster. Une chaloupe fut mise à la mer. Jean Cornbutte et Penellan gagnèrent la côte, qui était absolument déserte.

Aussitôt, le brick se dirigea sur l'île Liverpool, découverte, en 1821, par le capitaine Scoresby, et l'équipage poussa des acclamations, en voyant les naturels accourir sur la plage. Les communications s'établirent aussitôt, grâce à quelques mots de leur langue que possédait Penellan et à quelques phrases usuelles qu'eux-mêmes avaient apprises des baleiniers qui fréquentaient ces parages.

Ces Groenlandais étaient petits et trapus ; leur taille ne dépassait pas quatre pieds et dix pouces ; ils avaient le teint rougeâtre, la face ronde et le front bas ; leurs cheveux, plats et noirs, retombaient sur leur dos ; leurs dents étaient gâtées, et ils paraissaient affectés de cette sorte de lèpre particulière aux tribus ichthyophages.

En échange de morceaux de fer et de cuivre, dont ils sont extrêmement avides, ces pauvres gens apportaient des fourrures d'ours, des peaux de veaux marins, de chiens marins, de loups de mer et de tous ces animaux généralement compris sous le nom de phoques. Jean Cornbutte obtint à très-bas prix ces objets, qui allaient devenir pour lui d'une si grande utilité.

Le capitaine fit alors comprendre aux naturels qu'il était à la recherche d'un navire naufragé, et il leur demanda s'ils n'en avaient pas quelques nouvelles. L'un d'eux traça immédiatement sur la neige une sorte de navire et indiqua qu'un bâtiment de cette espèce avait été, il y a trois mois, emporté dans la direction du nord ; il indiqua aussi que le dégel et la rupture des champs de glaces les avaient empêchés d'aller à sa découverte, et, en effet, leurs pirogues fort légères, qu'ils manœuvraient à la pagaie, ne pouvaient tenir la mer dans ces conditions.

Ces nouvelles, quoique imparfaites, ramenèrent l'espérance dans le cœur des matelots, et Jean Cornbutte n'eut pas de peine à les entraîner plus avant dans la mer polaire.

Avant de quitter l'île Liverpool, le capitaine fit emplette d'un attelage de six chiens esquimaux qui se firent bientôt acclimatés à bord. Le navire leva l'ancre le 10 août au matin, et, par une forte brise, il s'enfonça dans les passes du nord.

On était alors parvenu aux plus longs jours de l'année, c'est-à-dire que, sous ces latitudes élevées, le soleil, qui ne se couchait pas, atteignait le plus haut point des spirales qu'il décrivait au-dessus de l'horizon.

Cette absence totale de nuit n'était pourtant pas très-sensible, car la brume, la pluie et la neige entouraient parfois le navire de véritables ténébres.

Jean Cornbutte, décidé à aller aussi avant que possible, commença à prendre des mesures d'hygiène. L'entrepont fut parfaitement clos, et chaque matin seulement on prit soin d'en renouveler l'air par des courants. Les poêles furent installés, et les tuyaux disposés de façon à donner le plus de chaleur possible. On recommanda aux hommes de l'équipage de ne porter qu'une chemise de laine par-dessus leur chemise de coton, et de fermer hermétiquement leur casaque de peau. Du reste, les feux ne furent pas allumés, car il importait de réserver les provisions de bois et de charbon de terre pour les grands froids.

Les boissons chaudes, telles que le café et le thé, furent distribuées régulièrement aux matelots matin et soir, et comme il était utile de se nourrir de viandes, on fit la chasse aux canards et aux sarcelles, qui abondent dans ces parages.

Jean Cornbutte installa aussi, au sommet du grand mât, "un nid de corneilles," sorte de tonneau défoncé par un bout, dans lequel se tint constamment une vigie pour observer les plaines de glace.

Deux jours après que le brick eut perdu de vue l'île Liverpool, la température se refroidit subitement sous l'influence d'un vent sec. Quelques indices de l'hiver furent aperçus. La jeune Hardie n'avait pas un moment à perdre, car bientôt la route devait lui être absolument fermée. Elle s'avança donc à travers les passes que laissaient entre elles des plaines ayant jusqu'à trente pieds d'épaisseur.

*A continuer*

—:o:—

Il ne faut jamais remettre au lendemain, ce qu'on peut faire le jour même.

Qui, par sa faute, perd un œuf, peut au moins en perdre un autre.

Fais ta besogne plutôt que de te plaindre que le lendemain.

*Suite et fin.*

Nous aurions pu en avoir pour un mois que cela n'eût été parfaitement indifférent. Je tenais une histoire, une histoire "ayant la senteur du terroir Laurentien," comme dit si bien M. Taché. Je déposai donc ma pipe pour mieux me recueillir, et mon hôte commença ainsi :

—Il faut savoir, Monsieur, que je ne suis pas né ici. Mon défunt père n'ayant qu'une petite terre à St. Lazare la paroisse des "que eux," comme on dit, à quelques

lieues plus bas dans les terres. Or donc, il y a bien longtemps de ça, un soir d'été que le bon-homme veillait avec quelques voisins, la conversation vint à tomber sur les avocats, et tous hormis mon père qui n'avait jamais eu affaire aux gens de lois, s'accordaient à dire qu'il n'y a rien de mieux au monde qu'une "consulte."

—Un tel, grâce à une "consulte," avait gagné cinquante piastres.

Un autre avait vu reculer les limites de sa terre d'un demi arpent sur toute sa longueur. Bref, Baptiste renchérissait sur Pierre, et Pierre sur Baptiste, si bien que mon brave défunt père en reentra tout pensif à la maison, bien résolu à avoir, lui aussi, sa "consulte," à la première occasion.

La moisson approchait ; si tôt qu'il eut coupé son blé, il attela un bon matin sa jument blonde, et se rendit à Québec.

Après avoir cherché quelques temps le bureau d'un avocat, il en découvrit un, entra et s'assit, attendant son tour, après avoir eu soin de déposer son chapeau à terre et de ramener ses jambes sous lui de manière à occuper le moins d'espace possible dans le bureau qui lui faisait l'effet d'un sanctuaire.

—Eh bien ! le père, qu'y a-t-il à votre service ? lui dit l'avocat après avoir congédié les autres visiteurs.

—Je voudrais une consulte, Monsieur.

—Fort bien ; contez-moi votre affaire...

—Quelle, Monsieur ?... je n'ai pas d'affaire, moi ; je ne vous demande qu'une "consulte" et une bonne, comme celle de Baptiste par exemple.

—Mais êtes-vous en procès ?

—Non.

—Voulez-vous en faire un à vos voisins ?

—Sainte croix légitime ! que le bon Dieu m'en pré-serve.

—Mais enfin vous devez toujours avoir un motif quelconque pour demander une "consulte" ?

—Non Monsieur, dit mon père en se levant tout-à-coup, voici ce que c'est ; et il se mit à raconter tout ce qu'il avait entendu à St. Lazare. Baptiste, n'ayant gagné dix arpents de terre avec une "consulte."

Les "consultes" des avocats sont bonnes comme vous voyez ; donnez m'en donc une pour l'amour du ciel, ça fait que je courrai ma chance comme eux autres.

C'est bien, le père, rassayez-vous, lui dit l'avocat en faisant semblant d'ouvrir quelques uns des gros livres de sa bibliothèque.

Mon père le suivait des yeux. Bientôt il le vit écrire quelques mots, et au bout d'un instant il lui remit, d'un air solennel, le bout de papier que vous venez de lire, et que mon défunt père reçut avec les marques du plus profond respect.

—C'est une piastre pour votre "consulte," mon brave homme, saisissez-la bien, que Dieu vous bénisse.

—Merci, fit mon père en payant l'homme de loi, que le bon Dieu vous bénisse aussi, et bonne santé.

Arrivé dans la rue, il plia soigneusement sa "consulte" en quatre, l'enveloppa dans son mouchoir, et l'attacha à sa veste, du côté du cœur, avec quatre épingles.

À deux heures, Monsieur à peu près à l'heure que nous parlons, mon défunt père était de retour ; et comme vous pouvez bien le penser, il n'eut rien de plus pressé que de montrer sa "consulte." Je m'en souviens encore comme si ça s'était passé d'hier. Personne ne sachant lire chez nous, —je n'avais alors que sept ou huit ans, —on m'envoya quérir le maître d'école. J'y courus comme le vent. Dès

qu'il fut arrivé, mon père lui tendit avec joie le papier qu'il avait rapporté de la ville, et le maître d'école la lut à haute voix, en déclarant que c'était magnifiquement écrit.

Et bien pensé, ajouta mon défunt père, en serant soigneusement sa "consulte," avec son contrat de mariage et son image de première communion.

Il faisait une chaleur accablante cette journée là.

—Va donc te reposer mon pauvre José, lui dit ma bonne vieille mère que vous avez vu en entrant, il me semble que tu l'as bien gagné, tu n'en sera que plus alerte demain pour rentrer notre grain.

—Y penses-tu, ma vicille, répondit mon père qui achevait de mettre son habillement de la semaine. Y penses-tu ?... "Il ne faut jamais remettre au lendemain ce qu'on peut faire le jour même." Nous allons rentrer notre grain tout de suite, et si Baptiste a achevé de serrer le sien, il nous donnera un coup de main. Va voir, s'il est chez lui, mon gas ?

Le soir notre récolte était dans la grange. Durant la nuit il s'éleva une tempête furieuse. Un coup de nord-est comme aujour d'hui, ça dura trois jours. La pluie tombait à torrents. Si notre récolte fut restée dehors, elle était perdue. De puis lors, mon défunt père a toujours suivi la "consulte" à la lettre, et pour ne pas la perdre de vue, c'est lui même qui la fit encadrer.

Une dizaine d'années plus tard, nous quittâmes St. Lazare pour venir nous établir ici. Dieu nous a bénis, parce que "nous ne songions jamais à remettre au lendemain ce que nous pouvions faire le jour même."

## AVIS.

Nous reprenons aujourd'hui la publication de notre journal que nous avons été obligé de suspendre depuis le 19 février pour des raisons imprévues. Nous espérons à présent de pouvoir le continuer sans interruption.

Nous profiterons de cette occasion pour prier ceux qui n'ont pas encore payé leur souscription de vouloir bien le faire au plus vite.

## JOURNAL POUR TOUS

ALBUM LITTÉRAIRE

Publié tous les Jendis à Ottawa, Ont.,  
par P. NAP. BUREAU.

### CONDITIONS DE L'ABONNEMENT :

Un an..... \$0.50  
Six mois..... 0.35  
Un numéro..... 0.02

L'abonnement est strictement payable d'avance.

Toutes lettres, envois d'argent, etc. devront être adressés au soussigné.

P. NAP. BUREAU.

701 rue Sparks, Ottawa